



Mè'Ados Mell'Adour

Dossier de cadrage de l'action
(septembre 2005)

Volet coopération du programme européen LEADER +

Coopération inter territoriale entre les Groupes d'Action Locale (GAL)
Pays Mellois et Euradour – Pays du Val d'Adour

Cadrage de l'action

(tel que présenté dans le dossier de candidature pour
l'appel à projets national LEADER + - volet coopération inter territoriale)

I – CONTEXTE DE L'ACTION

Des services en direction de l'enfance et de la jeunesse existent sur le territoire mais jusqu'à il y a 2 ans, fonctionnaient à l'échelle de leur territoire d'intervention, cantonal le plus souvent. Un déficit de structure d'accueil et d'animation se faisait le plus ressentir sur le public ados.

Un groupe informel d'animateurs des structures jeunesse du Pays s'est créé à l'initiative de l'un d'entre eux : le groupe Animellois.

Parallèlement, en 2003, Adofantillages, initié par le Pays mellois, a permis, en particulier à ces structures, de se rencontrer et de mener des actions communes.

Le bilan de cette manifestation a révélé l'envie de ces structures de travailler en réseau, sur des projets communs, à l'échelle du territoire du Pays pour mieux répondre aux attentes des jeunes.

Le projet de Défi Raid Pays traduit cette volonté des acteurs et celle des élus du pays, de mieux accompagner les jeunes pour une autonomie dans la réalisation de leurs projets.

Cette volonté est également celle des acteurs et des élus du Val d'Adour.

C'est ainsi qu'un dossier autour d'un Défi Raid Pays a été transmis en réponse à un appel à projets européen correspondant au volet coopération du programme LEADER +.

Pour mener à bien ce projet de coopération, les deux pays ont conduit une démarche de consultation qui a permis aux différents acteurs intéressés (institutionnels, collectivités locales, associations ou citoyens), d'apporter leur contribution au projet.

L'accompagnement des jeunes de nos territoires ruraux, de la définition de leur projet jusqu'à la réalisation, doit être une priorité de l'action des Pays. Les collectivités développent des services en concertation avec les associations pour mener à bien cet enjeu.

Notre projet commun de coopération doit permettre un meilleur accompagnement des jeunes durant l'année par des animateurs professionnels, tout en leur laissant l'initiative du projet et l'autonomie dans sa réalisation. Le but final est une meilleure intégration de nos jeunes dans la vie « de la cité », par une réponse adaptée à leurs attentes, tout en menant une réflexion sur l'évolution qu'ils souhaitent de leur environnement local.

En multipliant les échanges, entre territoires et entre acteurs, nous espérons faire émerger de nouveaux projets qui permettront aux jeunes de s'engager, de faire preuve de citoyenneté, de faire reconnaître leur action, mais aussi de développer leur « identité Pays ».

Le projet Défi Raid Pays va permettre la rencontre, le travail en commun et la constitution de liens affectifs et d'intérêts partagés entre jeunes des deux territoires et entre les professionnels en charge de leur accompagnement dans les différentes structures d'animation associées au projet.

Ce projet n'est donc pas une fin en soi. Au contraire, il est conçu comme un déclencheur / catalyseur pour la naissance de projets particuliers entre jeunes et entre structures d'animation jeunesse des deux territoires.

II - OBJECTIFS DU PROJET "DEFI RAID PAYS"

OBJECTIFS GENERAUX

- Favoriser le développement d'une "identité Pays" chez les jeunes des deux territoires.
- Mieux comprendre les territorialités des jeunes et leurs attentes vis à vis de l'évolution de leur environnement local.
- Poser les bases d'un partenariat entre territoires, que les deux GAL souhaitent important et étroit dans les années à venir, sur la question de l'engagement des jeunes et des services à mettre à leur disposition.
- Développer la citoyenneté chez les jeunes

Sur les deux territoires partenaires, l'implication et la participation des jeunes dans les projets restent faibles et insatisfaisantes, et l'identification des jeunes à une appartenance au Pays est encore marginale.

Pourtant, un ancrage local fort des jeunes et la mobilisation de leurs énergies pour dynamiser les territoires semblent des facteurs intéressants et puissants pour un développement local et durable.

C'est pourquoi il paraît essentiel aux deux GAL partenaires de favoriser chez les jeunes, l'émergence d'une identité collective liée à des territoires de projets tels que les Pays.

Basé sur le principe que l'identité se construit à partir de l'altérité et de l'échange avec "l'étranger", la coopération inter-territoriale est apparue aux deux GAL comme un outil privilégié pour travailler sur la problématique de l'identité territoriale des jeunes et de leur mobilisation dans les dynamiques de développement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Faire participer des jeunes à une démarche collective de projet ayant pour cadre territorial le Pays.
- Donner la responsabilité à des jeunes d'accueillir et de faire découvrir aux jeunes d'un territoire associé, son propre "Pays".
- Organiser un moment de convivialité et de partage entre jeunes, sur la base d'un événement leur demandant une implication forte dans son organisation et sa tenue.
- Susciter, sur la base d'un projet précis, des rencontres et échanges entre professionnels de l'animation enfance et jeunesse des deux territoires.
- Faire émerger de nouveaux projets entre les jeunes et les structures d'animation des deux territoires.

Ce projet est la base commune aux deux territoires pour tester auprès des jeunes, une démarche participative qui doit les sensibiliser et les impliquer dans des actions citoyennes et associatives. Le même travail, mené simultanément sur deux territoires, ainsi qu'un moment commun d'échanges doit permettre à nos jeunes de confronter leurs spécificités, leurs différences afin de prendre conscience de leur identité.

III - CONTENU TECHNIQUE DU PROJET

DESCRIPTION DE L'ACTION COMMUNE ENVISAGEE

L'action commune des GAL Pays Mellois et Pays du Val d'Adour se traduira par la tenue de deux manifestations - une sur chaque territoire - sportives et culturelles, à laquelle participeront une 50aine de jeunes adolescents entre 11 et 15 ans, issus des deux territoires. Ces deux manifestations devraient se dérouler sur trois jours ; puis, une troisième rencontre bilan sera programmée.

Les deux manifestations constituent les deux principales étapes d'un même projet baptisé Défi Raid Pays. Le défi Raid Pays est une rencontre entre plusieurs équipes de jeunes des deux Pays : 7 à 10 équipes de 5 à 7 personnes. A vocation non compétitive, le défi Raid Pays s'articule autour de la réalisation d'une série d'épreuves, affrontements et joutes de nature physique, intellectuelle et artistique qui ont pour cadre et support les traditions, usages et pratiques des territoires sur lesquels elles se déroulent.

L'organisation de chacune de ces manifestations sera respectivement confiée aux jeunes des territoires accueillants : le Pays Mellois dans un premier temps, puis le Pays du Val d'Adour. Cependant un pilotage et un suivi global du projet sera assuré par un groupe d'animateurs et de pédagogues des territoires, en relation étroite avec les deux GAL.

Sur chacune des deux étapes, en parallèle de la manifestation, une série de rencontres et échanges formels et informels seront organisés entre jeunes, mais aussi entre structures associatives des deux territoires intervenant sur les questions de l'enfance et de la jeunesse.

Enfin, une dernière rencontre en Pays Mellois permettra de tirer le bilan et les perspectives issues du projet. Cette session fera l'objet d'un travail de rendu spécifique par les jeunes, sous la forme d'une exposition ou de films par exemple.

Ainsi, de manière globale, une soixantaine de jeunes de chaque territoire devrait être mobilisée au cours du déroulement du projet : 25 pour la participation aux épreuves et le reste pour la participation à l'élaboration du projet, à l'organisation de la manifestation et/ou à son suivi. Les modalités de « sélection » éventuelles nécessaires pour déterminer les membres des équipes sont laissées à l'appréciation des personnels encadrant et des jeunes eux-mêmes.

NATURE ET ROLE DES PARTENAIRES CONCOURANT A LA MISE EN OEUVRE

Les deux GAL sont les promoteurs et les garants du bon déroulement du projet. Différents maîtres d'ouvrage ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre du projet Défi Raid Pays pour assurer la meilleure participation possible des jeunes adolescents qui seront à la fois le public cible et les éléments moteur du projet Défi Raid Pays. Parmi ces maîtres d'ouvrage : les GAL eux-mêmes ; des collectivités territoriales et associations menant sur les territoires des activités d'animation à destination des enfants et des jeunes ; des associations ou autres organismes ayant une expérience dans l'organisation d'événements et manifestations similaires au Défi Raid Pays.

IV - RESULTATS ET IMPACTS ATTENDUS DU PROJET

RESULTATS ATTENDUS

- Etablissements de liens affectifs et d'intérêt partagés entre jeunes au sein et entre les deux territoires.
- Etablissement / renforcement, sur chacun des deux territoires et entre territoires, de liens de confiance et d'habitudes de travail en commun entre les structures locales d'animations jeunesse.
- Amélioration de la compréhension, par les élus locaux et les membres du GAL, de la relation et des attentes des jeunes vis à vis de leur environnement local.
- Emergence de nouveaux projets précis entre jeunes et/ou structures locales d'animation jeunesse des deux territoires.
- Engagement des jeunes dans des projets locaux et implication dans la vie du Pays.

IMPACTS PREVUS

- Evolution positive de la connaissance et de la représentation que les jeunes se font de leur environnement local et en particulier de leur Pays.
- Promotion du Pays comme territoire / espace de projet et d'implication créative.
- Participation à l'éveil de l'esprit d'ouverture, de curiosité et d'initiative des jeunes.
- Responsabilisation des jeunes et autonomie.

Coopération avec le Val d'Adour : Mèl'Ados Mell'Adour

Composition et rôle des groupes de suivi et de pilotage du projet en Pays Mellois

Groupe technique

Composition

- Pour chaque canton, le représentant (animateur ou technicien) de la structure porteuse localement ou le coordinateur des structures impliquées sur ce canton, soit 6 personnes
 - 2 chargés de mission Pays
- => Soit 8 personnes

Rôle

- ⇒ Assure la définition, le suivi, la mise en œuvre et le bilan du projet

Un groupe technique jeunes, représentatif des jeunes mobilisés sur chaque canton, sera en lien avec le groupe technique pour la définition du contenu et la préparation des échanges.

Groupe de pilotage

Composition

- 1 ou 2 représentants du groupe technique (animateurs cantonaux)
 - 2 chargés de mission Pays
 - 2 jeunes représentant le groupe technique jeunes
 - 1 membre du GAL
 - 6 représentants élus des 6 structures porteuses localement (politique ou associatif)
 - 1 élu référent Pays
- => Soit 14 personnes

Rôle

- ⇒ Valide les différentes étapes du projet

Cellule référente

Composition

- 1 représentant du groupe technique
 - 2 chargés de mission Pays
 - 1 représentant élu des structures porteuses localement (politique ou associatif)
 - Le Président du Pays et / ou l' élu référent Pays
 - 1 membre du GAL ?
 - 1 membre du conseil de développement ?
- => Soit 5 à 7 personnes

Rôle

- ⇒ Assure les relations avec le Pays du Val d'Adour
- ⇒ Est en charge des relations avec les partenaires financiers (2 à 3 personnes)
- ⇒ Est membre du comité de suivi inter Pays pour le suivi de la coopération, y compris au-delà de cette action.

Les GAL partenaires

2.1. CHEF DE FILE DU PROJET	
<u>GAL Pays Mellois</u>	
<u>Nature juridique de l'organisme gestionnaire</u>	Syndicat Mixte du Pays Mellois
<u>Responsable Légal</u>	Eric Gauthier
	Président
<u>Adresse complète</u>	12 bis, rue Saint-Pierre Centre Saint-Joseph - BP 67 79 500 Melle
<u>Téléphone et fax</u>	Tél : 05 49 27 09 62 Fax : 05 49 27 91 87
<u>Personne contact</u>	Jean-Marc Nadal
	Chef de projet Leader +
	Tél : 05 49 27 08 98 Fax : 05 49 27 91 87
	E-mail: jm.nadal@paysmellois.org

2.2 AUTRE TERRITOIRE PARTICIPANT AU PROJET	
<u>GAL Euradour - Pays du Val d'Adour</u>	
<u>Nature juridique de l'organisme gestionnaire</u>	Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour
<u>Responsable Légal</u>	Jean Glavany
	Président
<u>Adresse complète</u>	Mairie de Maubourguet 65700 Maubourguet
<u>Téléphone et fax</u>	Tél : 05 62 96 44 88 Fax : 05 62 96 94 17
<u>Personne contact</u>	Fabien Lefebvre – SEMADOUR
	Chargé de Mission Coopération
	Tél : 05 62 96 94 96 Fax : 05 62 96 94 17
	E-mail: f.lefebvre@val-adour.com